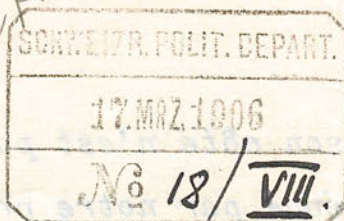


Légation de Suisse
à Vienne
III. Ströngasse 31.



Vienne, 14 Mars 1906.

28 / D.B.1

Monsieur le Président,

J'ai eu l'impression aujourd'hui au Ministère des Affaires Etrangères que l'intervention Austro-Hongroise à la Conférence d'Algésiras rencontre des obstacles sérieux et que l'on envisage pour l'instant l'issue de la Conférence avec moins d'optimisme qu'au moment où la proposition du Cabinet de Vienne a été faite.

Le premier Chef de section, M. de Mérey me disait tout à l'heure: " Notre intervention, inspirée uniquement par l'esprit de conciliation, avait été d'abord accueillie favorablement par tous les délégués et il a été reconnu unanimement qu'elle a amené une détente réelle. Malheureusement, d'après les télégrammes du Cte Welsersheimb d'hier et d'avant-hier, il semble que cette bonne "Stimmung" n'a pas duré. Tandis que l'Allemagne se déclare d'accord avec notre proposition, la France trouve que la remise du port de Casablanca à un Etat neutre et la nomination d'un inspecteur général et de commissaires appartenant à un autre pays qu'à la France ou à l'Espagne, constitue une atteinte à ses "justes pré-

au Département Politique de la Confédération Suisse à BERNE.



"-tentions" .L'Espagne de son côté n'est pas contente de la re-
 "-partition des ports , prévue par notre projet-lequel lui attri-
 "-bue les ports sur l'Atlantique en laissant ceux de la Méditer-
 "-ranée à la France-et demande une autre répartition .Nous a-
 "-vons l'impression que les objections de l'Espagne pourront é-
 "-tre aplanies; du côté de la France les difficultés sont plus
 "-sérieuses; nous croyons cependant que la chute du Cabinet Rou-
 "-vier et le renouvellement du Cabinet ont été pour une part
 "-dans le revirement des dispositions des délégués Français , aus-
 "-si notre effort se porte-t-il aujourd'hui sur Paris ; nous es-
 "-pérons obtenir du nouveau Cabinet de nouvelles instructions
 "-pour M. Révoil.En tous cas la chose doit se décider incessam-
 "-ment et d'ici une semaine la question sera tranchée dans un
 "-sens ou dans l'autre."

Dans cette conversation, comme dans celles que
 j'ai eues avec le Cte Goluchowski à ce sujet, la question du
 mandat international que le projet austro-hongrois voudrait
 conférer à la Suisse n'a été abordé que tout à fait accessoire-
 -ment; ne connaissant pas les intentions du Conseil fédéral
 sur ce point, j'ai observé naturellement la plus grande réser-
 -ve ; je me suis borné à observer que l'opinion publique en Sui-
 -se n'est en principe pas favorable à la chose; tout en recon-
 -naissant le côté flatteur de ces missions, la Suisse les esti-
 -me difficilement compatibles avec les devoirs de la neutrali-
 -té ; ce n'est certes pas pour se soustraire à une tâche ingra-
 -te , mais pour éviter des complications politiques.J'ai fait
 remarquer que d'ailleurs, pour ce qui en est du contrôle de la

que ce
 soit...

avec des
 pareilles
 objections
 nous
 voulons
 dans un
 sens neutralité!

banque, il me paraissait que la Cour d'arbitrage de LaHaye était tout indiqué; j'ai d'ailleurs insisté sur le fait que ce que j'en disais était purement personnel.

Je puis constater d'ailleurs que mes interlocuteurs ont toujours parlé de " la Suisse ou les Pays-Bas " , donnant à entendre par là qu'il s'agissait non d'une proposition fixe mais plutôt d'une simple suggestion : "la Suisse, par exemple, ou les Pays-Bas ou un autre Etat neutre ".

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

Le Ministre de Suisse:

